



CORPORATION MUNICIPALE DE: Notre-Dame-de-Ham

AVIS PUBLIC

EST, PAR LES PRÉSENTES, DONNE PAR LE SOUSSIGNÉ(E) Christiane Leblanc
SECRÉTAIRE-TRÉSORIER DE LADITE CORPORATION, QUE LES MEMBRES DU CONSEIL, LORS D'UNE
SESSION ^{ajournée} RÉGULIÈRE OU SPÉCIALE QUI SERA TENUE jeudi, LE 15 novembre
A 19 HEURES, À (LIEU) Centre communautaire N.D. Ham

STATUERONT SUR LA DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE SUIVANTE:

NATURE ET EFFETS DE LA DEMANDE: construction abri d'auto permanent
0.33 mètres à l'intérieur de la marge de 1 mètre prescrit

CETTE DEMANDE EST LOCALISÉE COMME SUIV:

NO. CIVIQUE: 24, RUE OU RANG: Lapointe NO(S) LOT(S): 21A-2

TOUTE PERSONNE OU ORGANISME INTÉRESSÉS POURRONT SE FAIRE ENTENDRE PAR LE CONSEIL
RELATIVEMENT À CETTE DEMANDE DE DÉROGATION:

FAIT ET DONNÉ À Notre-Dame-de-Ham CE 31^o

JOUR DU MOIS DE octobre 2018

SIGNÉ: Christiane Leblanc

(SECRÉTAIRE-TRÉSORIER OU GREFFIER)